

Chef de service

Pr Jean-Christophe Daviet

Les médecins

Pr Jean-Yves Salle
Dr Marguerite Munoz
Dr Charlotte Verdié-Kessler
Dr Romain Joste
Dr Jérémie Bordes

Les cadres de santé

Marie-Laure Berthaud
cadre supérieur de santé de pôle
Tél. : 05 55 05 65 32

Sabine Cuenca-Fregeac
infirmière cadre de santé - aile A
Tél. : 05 55 05 80 03

Anne-Marie David
infirmière cadre de santé - aile B
Tél. : 05 55 05 80 04

Jean-François Barousseau
Masseur-Kinésithérapeute
FF cadre supérieur de santé - Fédération de rééducation
Tél. : 05 55 05 86 17

Brigitte Preneuf
masseur-kinésithérapeute cadre de santé
Tél. : 05 55 05 88 34

Les infirmiers

Tél. : 05 55 05 55 55
poste 55150 (aile A) ou poste 55151 (aile B)

Hemipass 87

Equipe mobile de suivi à domicile post AVC
Tél. : 05 55 05 86 08
hemipass@chu-limoges.fr

Hôpital Jean Rebeyrol

avenue du Buisson - 87042 Limoges cedex

Tél. : 05 55 05 55 55

www.chu-limoges.fr



Bienvenue en médecine physique et de réadaptation

Chef de service : Pr Jean-Christophe Daviet

COM-DS-060B - PAO 02-09



Médecine physique
et de réadaptation



Renseignements pratiques

Pour votre confort personnel, nous vous demandons d'apporter

- ▶ votre nécessaire de toilette,
- ▶ votre linge personnel dont un survêtement et une paire de baskets.
- ▶ un nécessaire de bain (maillot de bain + sandales) *si prescription médicale de balnéothérapie*

Nous vous conseillons également

- ▶ d'être dans le service avant 22 h 00,
 - ▶ d'être couché avant 23 h 00,
 - ▶ de respecter les autres (ne mettez pas le volume de la radio ou de la télévision trop fort).
- Si votre état de santé le nécessite, une ou plusieurs réunions de synthèse seront organisées avec vous, votre entourage proche et les soignants.

Rappel
horaires des visites :
de 13 h 00 à 21 h 00

Si vous souhaitez vous entretenir avec les médecins du service, prenez rendez-vous auprès du secrétariat :
▶ 05 55 05 65 16

Il est préférable d'éviter d'apporter des valeurs (argent, bijoux...) à l'hôpital. L'établissement n'est en effet pas responsable en cas de perte ou de vol. A cet effet, il vous est fortement recommandé de procéder à un dépôt de ces valeurs au bureau des admissions de l'hôpital Jean Rebeyrol (au lundi au vendredi de 8 h 00 à 18 h 00).

Vous avez la possibilité d'accéder à des services, tels que :

A votre demande

▶ l'assistance sociale

Une permanence a lieu le mercredi après-midi au rez-de-chaussée.

Tél. : 05 55 05 61 19

▶ une diététicienne

Elle intervient tous les jours dans le service. Elle est à votre disposition

sur rendez-vous pour toute précision concernant votre alimentation.

▶ Participation à des activités Handisport

Le jeudi de 17h à 18h30

Sur prescription médicale

▶ le pédicure

Tous les mardis matin.

D'autres services sont également à votre disposition

Le téléphone, la télévision et l'accès internet

Le service de location est joignable au poste 56049.

La boutique

Elle est située dans le hall d'accueil.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10 h 00 à 17 h 00 et les samedi et dimanche de 13 h 30 à 17 h 00.

La bibliothèque des malades

Un prêt de livres, destiné aux personnes hospitalisées, est organisé par la bibliothèque ambulante une fois par semaine.

Le culte

Le personnel du service peut, à votre demande, contacter un représentant de votre culte.

Rappel : la consommation de tabac ou d'alcool est interdite

Les repas

Horaires des repas : 8 h 00 - 12 h 30 - 18 h 45

Le déjeuner doit être pris dans la salle à manger du service, sauf dérogation accordée par les médecins ou les cadres de santé.

ACCOMPAGNANTS ET VISITEURS

Repas de midi

Ils peuvent prendre leurs repas au restaurant du personnel de l'hôpital Dupuytren.

Le paiement s'effectue directement sur place aux caisses, en fonction du contenu de leur plateau.

Repas de midi et du soir

Ils ont la possibilité d'obtenir un plateau

repas au niveau du service.

Dans ce cas, ils peuvent acheter un ticket repas disponible soit :

- ▶ auprès des hôtesse d'accueil de l'hôpital Dupuytren avant 20 h 00,
- ▶ au bureau des admissions de l'hôpital Jean Rebeyrol.

Le ticket repas doit être remis aux soignants la veille pour leur repas du lendemain.

Pour votre sortie

Les retours à domicile sont organisés le matin. En conséquence, votre chambre doit être libérée à 11h

N'oubliez pas de récupérer :

- ▶ votre carte de groupe sanguin,
- ▶ votre carte de vaccination,
- ▶ tous les documents médicaux que vous avez amenés lors de votre hospitalisation.

C'est le médecin qui prescrit et qui décide du mode de transport le mieux adapté à votre état de santé.